

# APPEL À PROJETS – COMMANDE PUBLIQUE FRESQUE D'ART URBAIN



Informations générales :	Évolution du projet :
 <b>Localisation :</b> Normandie – Seine-Maritime	 <b>Date de lancement :</b> 30 janvier 2023
 <b>Montant :</b> 4.500 euros	 <b>Date limite de dépôt :</b> 30 mars 2023 inclus



En fonction du site, la problématique logistique sera étudiée avec les services de la Ville de Duclair.

La fresque devra être réalisée avant **le 31 juillet 2023**.

## **CAHIER DES CHARGES**

### **Candidats admis à présenter un projet :**

Cette commande publique est éligible uniquement aux artistes professionnel.le.s qu'ils ou elles candidatent en leur nom, dans le cadre d'un collectif ou d'une association.

- Grapheurs ;
- Artistes designers et graphiques.

### **Les attendus de l'appel à projet :**

- L'enrichissement d'œuvres d'art urbain comme point de référence dans un parcours de découverte de la ville
- La conception et l'élaboration d'une fresque sur l'ensemble de la surface, visant à l'embellissement de l'espace urbain ;
- L'organisation et l'encadrement d'action(s) d'accompagnement ou de médiation en direction des habitants, des publics et de la jeunesse.

La réalisation de la fresque est prévue le lundi 3 juillet. Le calendrier définitif sera à préciser entre les artistes et la ville de Duclair avec un impératif de fin de chantier au plus tard le 31 juillet 2023.

### **La thématique**

Il est laissé libre choix au candidat pour le sujet. Cependant, la fresque devra s'intégrer à son environnement et prendre en compte la végétalisation environnante et la perspective du mur support. Une atmosphère « colorée » et « pop » sera appréciée et valorisée.

### **Les critères de sélection et le déroulement**

Les candidatures peuvent être individuelles ou collectives. Il faudra néanmoins identifier un référent qui sera l'interlocuteur unique pour la ville de Duclair et se portera garant de ses partenaires. Les candidats doivent obligatoirement bénéficier d'un statut juridique leur permettant de facturer la prestation. Pour candidater les candidats devront déposer un dossier complet avec :

- Un CV actualisé avec le statut juridique ;
- Attestation d'assurance de responsabilité civile (validité de mois de 6 mois à la date du début du chantier + montants qu'elle couvre) ;
- Une garantie professionnelle (attestation Maison des Artistes ou AGESEA ou URSSAFF, n° SIRET ou autre) ;
- Un dossier de références (photographies couleurs des 5 dernières réalisations) ;
- Une esquisse du projet proposé et son propos (visuel, message, texte) ;
- Une durée estimative de réalisation en jour ;
- Un descriptif détaillé des besoins matériel nécessaires à la réalisation de l'œuvre, conformément à la problématique logistique évoquée dans l'objet du présent appel à projet ;
- Une notice explicative contenant tous les éléments d'information nécessaires à l'entretien et à la conservation de l'œuvre (cahier des charges techniques détaillé de la réalisation et préconisations pour l'entretien et la conservation) ;

- Un budget prévisionnel avec le détail : droit d'auteur, rémunération artistique, production (matériels, outils...);
- Un engagement à respecter les conditions de sécurité en référence au code du travail et l'utilisation des équipements nécessaires à type d'activité dont le travail en hauteur sur nacelle ;
- Moyens mis en œuvre pour garantir la propreté du site pendant et après l'intervention.

A l'issue de cette étape, 3 dossiers de candidatures seront retenus.

## CONDITIONS CALENDAIRES, ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES

Les candidats devront déposer un dossier complet avant le **30 mars 2023 à 17h.**

Envoi par courrier recommandé avec accusé de réception portant la mention :

« COMMANDE PUBLIQUE – FRESQUES MURALES – NE PAS OUVRIR »

A l'adresse suivante :

Service Culturel

Mairie de Duclair

Place du Général de Gaulle

76480 Duclair

Ou par voie numérique avec en objet « COMMANDE PUBLIQUE – FRESQUES MURALES »

A l'adresse suivante :

[culture@duclair.fr](mailto:culture@duclair.fr)

La réalisation des œuvres devra respecter le calendrier suivant :

Jusqu'au 30 mars 2023 inclus	Dépôt des dossiers de candidatures
Avril 2023	Jury
15 mai 2023	Notification aux 3 candidats retenus
3 juillet 2023	Début du chantier
31 juillet 2023	Fin de chantier

### Conditions techniques

Dimensions des surfaces : 90m<sup>2</sup>

Le produit posé sur le pignon de l'immeuble concerné est de la marque REBETON. Il s'agit d'un mélange d'agrégat et de résine.

**IMPORTANT** : Utilisation d'une nacelle ARTICULEE HA 20 PX - 20M

Compte tenu des dimensions du pignon, l'utilisation d'une nacelle spécifique est nécessaire. Les artistes candidat.e.s devront impérativement être doté.e.s ou de se faire accompagner d'une personne

dotée du diplôme R486 catégorie B (ex : Caces 3B), pour le maniement et l'utilisation en toute sécurité de la nacelle. Le coût de la nacelle est pris en charge par Logéo Seine, partenaire de l'appel à projets. Par conséquent, ce budget viendra en complément du budget artistique.

Des plaques de roulement pour éviter d'abîmer la pelouse seront prêtées par le prestataire (LOXAM).

Afin de préparer l'intervention des artistes retenus, une rencontre préalable sera planifiée en amont du chantier afin de définir :

- Rédaction du plan de prévention ;
- Le plan d'implantation sur la voie publique et les conditions de sécurité ;
- Le planning global de ce chantier comprenant la préparation du chantier, la médiation avec les habitants et la réalisation des fresques.

### Rémunération des artistes et conditions financières

Le budget global pour cette commande publique est de **11.000 euros**

- **4.500 euros** : Cette enveloppe comprend les honoraires de l'artiste, les dépenses afférentes à la réalisation de la commande (conception, réalisation, déplacement, défraiements sur place de l'artiste) ;
- **1.500 euros** : Matériel
- **4.000 euros**. Logéo Seine prend en charge financièrement et techniquement la location du matériel d'élévation (nacelle) ;
- **1.000 euros** : (500 € x2) pour les artistes placés en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> position ;
- Une visibilité médias sera assurée par la Ville de Duclair.

Une convention sera établie entre les artistes et la ville de Duclair afin de définir le cadre d'intervention et le déroulé du chantier. Le versement du coût artistique se fera sous présentation de factures de prestation.

## CESSION DES DROITS DE.S ARTISTE.S ET PÉRENNITÉ DE L'OEUVRE

L'œuvre reste propriété intellectuelle de l'artiste.

Les artistes cèdent à la Ville de Duclair, pour toute la durée de la propriété littéraire et artistique, pour tous pays et tous supports connus à ce jour, y compris les réseaux en lignes, les droits de représentation et de reproduction de leurs œuvres dans le cadre de cette commande.

Ces dispositions s'entendent au sens des articles L. 122-2 et L. 122-3 du Code de la propriété intellectuelle.

Les reproductions seront accompagnées des mentions obligatoires suivantes : *prénom et nom de l'artiste – titre de l'œuvre – année.*

### Pérennité de l'œuvre :

Un vernis anti-tag, à la charge de l'artiste, devra être mis sur la partie basse du mur à hauteur d'environ 2.5 mètres afin de protéger l'œuvre des tags.

Un minimum de 6 ans est fixé pour la durée d'exposition de l'œuvre. La technique de peinture est laissée au libre choix de l'artiste (aérosol, peinture, etc.) de même que les matériaux.

En cas de détérioration trop importante due aux intempéries ou à l'usure du temps intervenant avant l'expiration du délai de 6 ans, la Ville se réserve le droit de remettre le mur en son état initial. Elle informera l'artiste avant tout travaux de remise en état du mur.

1. **DATE DE PUBLICATION DU PRÉSENT AVIS : 30 janvier 2023**

2. **SÉLECTION DES OFFRES :**

Sur dossier (références et projet) dans le cadre d'un jury composé d'élus de la Ville de Duclair, de représentants de Logéo Seine, de personnalités et d'agents en charge du dossier.

3. **RÉPONSE D'ATTRIBUTION DE LA COMMANDE : 30 mai 2023**

Renseignements auprès de :

**Frédérique MARET**

Responsable des Affaires culturelles

Ville de Duclair

[culture@duclair.fr](mailto:culture@duclair.fr)

02.35.05.95.69